



Enquête de flagrance et préliminaire

Par **Etudiante en droit**, le **10/10/2021** à **12:25**

Bonjour,

Un adolescent tombe soudainement d'une télécabine. Son état laisse envisager le pire et aucune autre précision n'est apportée. Quel est le cadre d'enquête ?

Les premières constatations permettent d'identifier la télécabine de laquelle il est tombé et de découvrir la présence d'ADN de deux personnes de sa famille dans celle-ci. Y-a-t-il évolution du cadre d'enquête ?

Merci par avance.